

Turquie : main basse sur la Toile

7 février 2014



RFI

Le Parlement turc a voté, mercredi soir 5 février, une série d'amendements très controversés renforçant le contrôle des autorités sur Internet. Ni les cris d'orfraie de l'opposition, ni les avertissements occidentaux n'ont pu freiner ce glissement qualifié de « liberticide », alors que le gouvernement patauge dans un vaste scandale de corruption.

Le débat a été houleux, l'opposition attaquant très vivement un texte dénoncé comme « liberticide », mais les amendements ont rapidement et facilement été adoptés par la majorité. Et malgré les mises en garde répétées ces dernières semaines, tant de l'Union européenne, des Etats-Unis ou de l'OSCE que des organisations de défense des libertés individuelles, locales et internationales, ainsi que de la fédération turque des patrons, la Tüsiad, le gouvernement renforce sévèrement son contrôle sur une Toile dont elle se méfie comme de la peste depuis les grandes manifestations du parc Gezi dans le quartier de Taksim.

Les réseaux sociaux menacés

Les ministres AKP n'ont de cesse de dénoncer les réseaux sociaux et tous les sites par lesquels passent des informations, tel YouTube, Soundcloud et autres plateformes d'échanges. Sous couvert de protection de la vie privée et des valeurs familiales, la « censure » du Net - comme la qualifie l'opposition - se fera via la Direction des télécommunications qui aura tout loisir, sans aucune décision de justice, de fermer tel ou tel site et de communiquer toutes informations à n'importe quel plaignant, sans en informer la ou les personnes visées.

Protéger le gouvernement

Pour ses détracteurs, cette loi vise surtout à protéger le gouvernement et ses responsables, empêtrés dans un vaste scandale de corruption qui justifie une reprise en main tous azimuts depuis deux mois.

»» <http://www.rfi.fr/europe/20140206-turquie-main-basse-toile-erdogan-cen...>